



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 122791

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le regroupement en tombes collectives des sépultures civiles françaises en Algérie. L'arrêté paru au *Journal officiel* le 2 juillet 2011 précise la liste des cimetières concernés. Il est important pour les familles de prévoir l'inscription des noms sur un marbre en mémoire de leurs parents morts en Algérie. Il lui demande de lui préciser ce que la France entend faire pour garder la mémoire des Français qui y reposent.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122791

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12121

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)